

Des activités plus variées et des salariés plus qualifiés que dans le centre commercial

Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes • n° 210 • Mai 2026



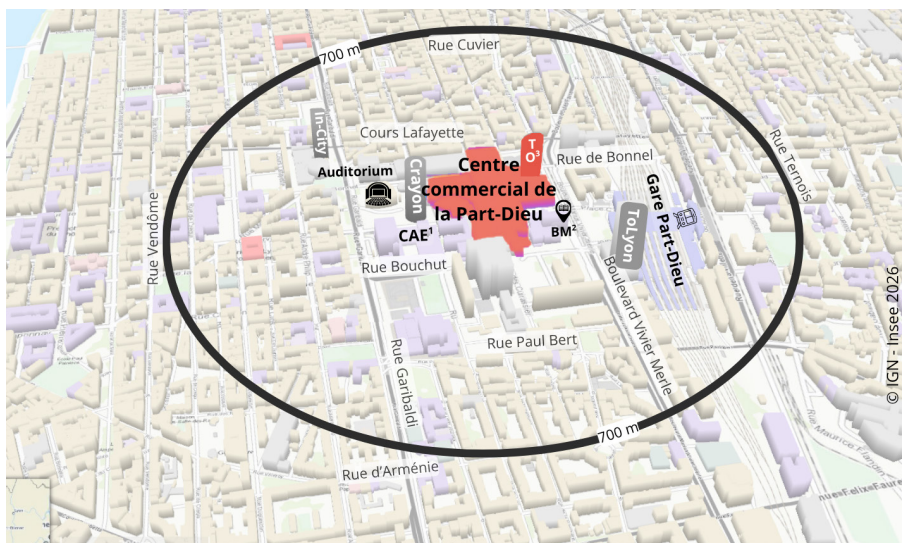
À Lyon, le quartier de la Part-Dieu, avec son centre commercial, a initialement été conçu comme un second centre-ville. Il est aujourd'hui davantage un lieu de travail qu'un lieu de vie. Dans le centre commercial, les activités de commerce et de restauration prédominent, alors que celles de l'ensemble du quartier sont plus diversifiées. Les salariés de ces deux zones présentent des profils contrastés : ceux du centre commercial sont souvent employés, jeunes, à temps partiel, plutôt féminins et moins rémunérés tandis que ceux de l'ensemble du quartier sont plus qualifiés, plus âgés et mieux payés. Le quartier de la Part-Dieu est aussi un espace résidentiel, avec un meilleur niveau de vie que celui de l'ensemble de la commune de Lyon, mais avec de grandes disparités internes. Il est aussi plutôt mieux pourvu en équipements de proximité.

Le quartier de la Part-Dieu ► **figure 1** ► encadré est avant tout un quartier d'affaires et un lieu de travail, plus qu'un espace résidentiel. En effet, 43 900 salariés y travaillent fin 2019, alors que 25 700 personnes y habitent début 2020, soit un ratio de 1,7 salarié par habitant, contre 0,6 dans la commune de Lyon. Au cœur de ce quartier, 5 000 salariés travaillent au sein des 286 établissements du centre commercial. Avec 161 300 m² de surface commerciale utile (auxquels s'ajoutent 28 800 m² de bureaux de la tour Oxygène englobée dans la zone d'étude), il est l'un des plus grands centres commerciaux d'Europe. Sa construction a débuté des années 70 et son inauguration en 1975 s'insèrent dans une histoire plus globale. Les centres commerciaux enclos et équipés de facilités modernes (parking, climatisation...) font leur apparition aux États-Unis dans les années 50, et en France à la fin des années 60, dans un contexte de développement urbanistique des quartiers périphériques des grandes villes, d'expansion démographique et d'évolution des modes de consommation. Contrairement à d'autres, le centre commercial de la Part-Dieu s'implante dans la ville.

Dans le centre commercial, des activités économiques dominées par le commerce de détail et la restauration

Logiquement, les commerces sont plus représentés dans le centre commercial

► 1. Situation géographique du centre commercial et du quartier de la Part-Dieu à Lyon



1. Cité administrative d'État
2. Bibliothèque municipale
3. Tour Oxygène

Note : Le quartier de la Part-Dieu est défini comme une zone de 700 mètres de rayon (cercle noir) autour du centre commercial (en rouge).

Source : IGN.

de la Part-Dieu que dans le quartier et la commune de Lyon (68 % des équipements contre respectivement 20 % et 17 %). Les magasins de vêtements, en particulier, sont bien plus fréquents (31 % contre respectivement 6 % et 5 %), mais aussi les boutiques de parfumerie et de cosmétiques, les magasins de chaussures et ceux d'horlogerie et de bijouterie (7 % pour chaque type de magasins dans le centre commercial contre 1 % dans

chacune des deux autres zones). En revanche, la répartition des restaurants, traditionnels ou rapides, deuxième équipement le plus présent dans le centre commercial, est similaire dans les trois zones (autour de 20 %).

Fin 2019, 58 % des salariés du centre commercial travaillent dans le secteur du commerce, une part à l'image de la répartition des équipements ► **figure 2**.

Viennent ensuite ceux de la restauration (12 %) et du transport (11 %). La part significative de ce dernier secteur est liée à la prise en compte, au sein du centre commercial, de la Tour Oxygène qui comprend une surface importante de bureaux de la SNCF.

Des salariés peu qualifiés, jeunes, et souvent à temps partiel dans le centre commercial

Dans le centre commercial, cette prédominance du commerce et de la restauration influence fortement le profil des salariés. Ils sont nettement plus souvent employés (59 %) que dans le quartier, tandis que les cadres (27 %) et les professions intermédiaires (11 %) y sont moins représentés ▶ **figure 3**. Ils sont très jeunes (la moitié a moins de 30 ans) ▶ **figure 4**, plus souvent des femmes (57 %), assez fréquemment à temps partiel (30 %) et peu rémunérés (le salaire net mensuel médian est de 1 670 euros).

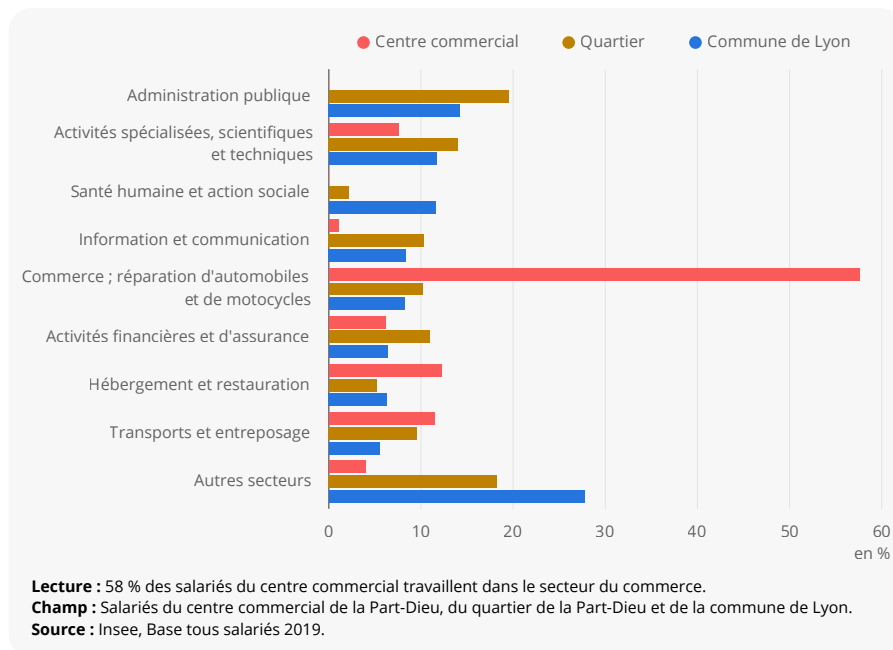
C'est dans la restauration que le profil des salariés présente les écarts les plus importants, surtout en ce qui concerne la part des moins de 30 ans (71 % dans le centre commercial contre 52 % dans le quartier) et le temps partiel (56 % contre 34 %). Le salaire net mensuel médian en équivalent temps plein y est aussi moins élevé.

La part importante du commerce et de la restauration explique aussi la prépondérance de certains métiers : vient tout d'abord celui de vendeurs en habillement et en articles de sports. Chez les femmes, arrivent ensuite ceux de vendeuses non spécialisées et de vendeuses en produits de beauté et de luxe et, chez les hommes, celui des cadres des autres services administratifs et des grandes entreprises puis celui des aides et apprentis de cuisine.

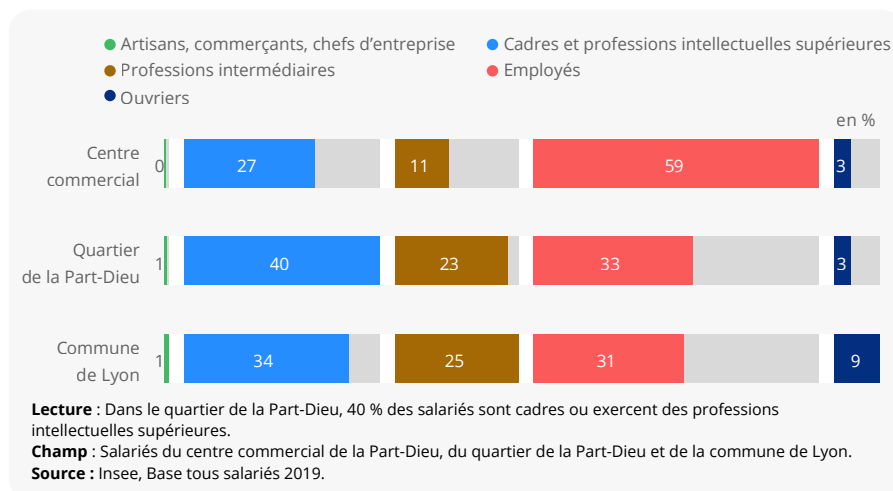
Dans le quartier de la Part-Dieu, des activités plus diversifiées et des salariés au profil plutôt favorisé

L'activité économique du quartier de la Part-Dieu dans son ensemble est plus diversifiée. Du fait de la présence de la Cité administrative d'État, le premier secteur d'activité est l'administration publique (20 %), absente du centre commercial et bien plus présente que dans l'ensemble du salariat lyonnais (14 %). Les activités spécialisées, scientifiques et techniques (14 %), les activités financières et d'assurance (11 %) et d'information-communication (10 %) caractérisent également le quartier. Le commerce ne concerne que 10 % des salariés et la restauration 4 %, soit moins que dans le centre commercial.

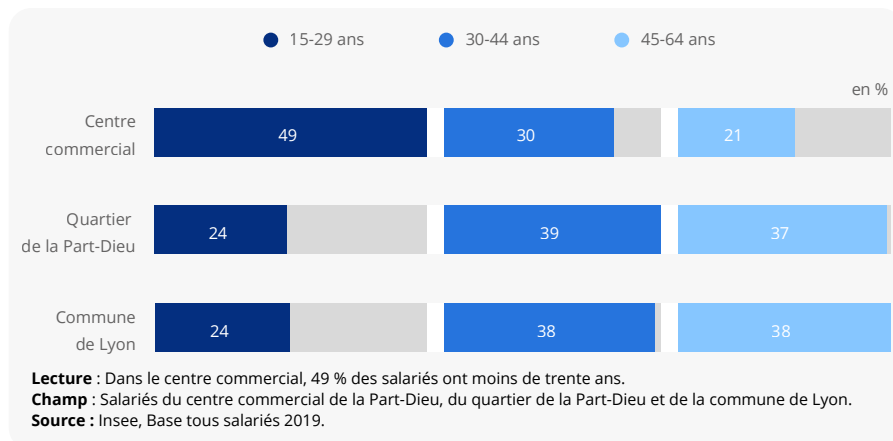
► 2. Répartition des effectifs salariés par secteur d'activités au sein du centre commercial, du quartier de la Part-Dieu et de la commune de Lyon



► 3. Répartition par catégorie socioprofessionnelle des salariés du centre commercial, du quartier de la Part-Dieu et de la commune de Lyon



► 4. Répartition par tranches d'âge des salariés du centre commercial, du quartier de la Part-Dieu et de la commune de Lyon



Par conséquent, le profil des salariés y est différent : 40 % sont cadres, 23 % exercent une profession intermédiaire et 33 % sont employés. Au sein du quartier de la Part-Dieu, seul un quart des salariés a moins de trente ans et 16 % sont à temps partiel (soit, dans les deux cas, moitié moins que dans le centre commercial). 53 % des salariés sont des femmes. Le salaire net mensuel médian en équivalent temps plein (2 350 euros) est bien plus élevé, du fait de la structure des emplois. Par rapport au centre commercial, le quartier en comporte davantage dans des secteurs d'activités plus rémunérateurs (comme les activités spécialisées scientifiques et techniques et l'administration). Même s'il y est intégré, le centre commercial influence assez peu les activités économiques et le profil des salariés du quartier, en raison de sa taille beaucoup plus réduite (neuf fois moins de salariés).

Le profil des salariés du quartier se rapproche de celui des salariés de l'ensemble de la ville de Lyon. En raison d'une représentation des secteurs d'activité un peu différente (davantage de salariés dans l'administration, les activités financières et d'assurance entre autres, et moins dans la santé humaine), ils sont toutefois plus qualifiés et davantage rémunérés.

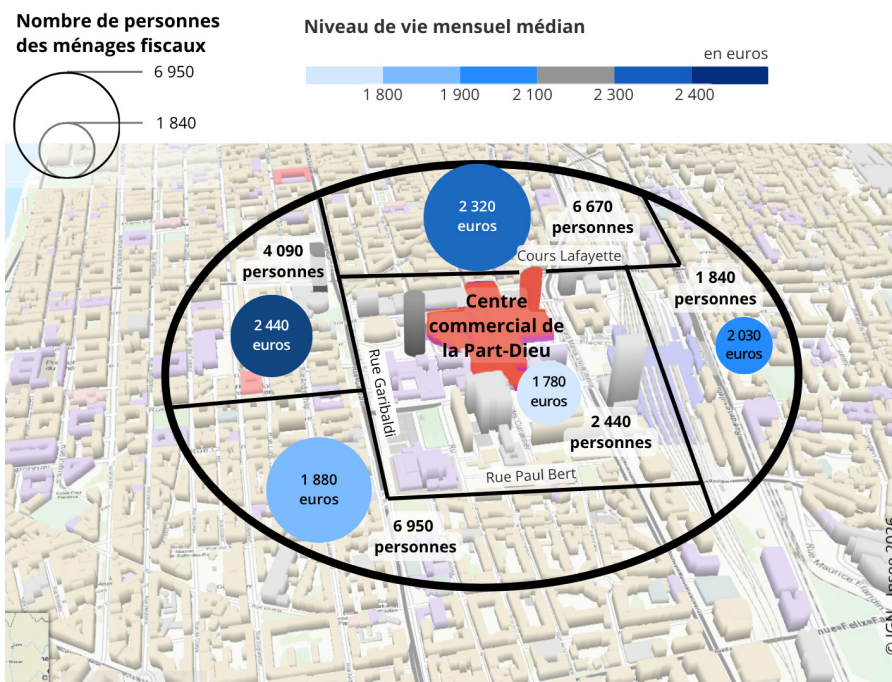
Le quartier attire davantage de salariés résidant hors de la métropole de Lyon

Dans le centre commercial, 42 % des salariés résident à Lyon (surtout dans les 3^e, 7^e, 8^e et 6^e arrondissements). Les actifs travaillant dans le quartier y habitent moins souvent (35 %). Une proportion également plus importante réside dans les autres communes de la métropole (36 % dans le centre commercial contre 32 % dans le quartier). À l'inverse, les salariés du quartier habitent davantage hors de la métropole de Lyon (33 % contre 22 %), principalement dans le reste du Rhône et ses départements limitrophes.

Un meilleur niveau de vie dans le quartier de la Part-Dieu, mais avec des disparités internes

En plus d'être un quartier d'affaires, le quartier de la Part-Dieu est aussi un lieu de vie. Dans l'ensemble, sa population est socialement plus favorisée que celle de l'ensemble de la ville de Lyon. Parmi les actifs occupés de 15 à 64 ans, elle compte davantage de cadres (41 % contre 37 %) et moins d'ouvriers (7 % contre 9 %). Par conséquent, dans le quartier, le **niveau de vie** mensuel médian (2 080 euros) est légèrement supérieur à celui de l'ensemble de la ville de Lyon (2 000 euros). Cette médiane favorable masque cependant une grande hétérogénéité parmi les zones qui le composent.

► 5. Nombre de personnes des ménages fiscaux et niveau de vie mensuel médian dans différentes zones du quartier de la Part-Dieu



Lecture : Les personnes des ménages fiscaux du centre du quartier (autour du centre commercial de la Part-Dieu) sont au nombre de 2 440 et ont un niveau de vie médian de 1 780 euros.

Champ : Personnes des ménages fiscaux (au revenu disponible supérieur ou égal à 0) du quartier de la Part-Dieu délimité par un rayon de 700 m autour du centre commercial. Ce nombre de personnes diffère de celui de la population car il exclut les personnes non fiscalement indépendantes (souvent des étudiants) et celles vivant en collectivité.

Source : Insee, Filosofi 2019.

► Encadré – Le quartier de la Part-Dieu : conçu comme un second centre-ville

Dans cette étude, le centre commercial de la Part-Dieu est délimité par la rue Bouchut, au sud, le boulevard Vivier-Merle, à l'est, la rue de Bonnel au nord ainsi que l'Auditorium et la Cité administrative d'État à l'ouest ► **figure 1**. Il intègre donc la tour Oxygène.

Le quartier de la Part-Dieu est défini comme la zone de 700 mètres de rayon autour du centre commercial, permettant d'y accéder en moins de dix minutes à pied. Il comprend donc dans cette étude une partie du 3^e arrondissement mais aussi une petite portion du 6^e arrondissement.

Essentiellement constitué d'immeubles de petite taille et de quelques tours, il a longtemps été composé de champs et de terres soumis aux crues du Rhône. En 1725, le domaine qui s'y trouve est légué aux Hospices civils de Lyon (anciennement l'Hôtel-Dieu) puis, peu avant le milieu du dix-neuvième siècle, vendu à l'administration militaire, qui y installe une caserne pendant plus d'un siècle. En 1960 est signé l'acte de cession de ces terrains militaires à la ville de Lyon, et dans les années 60, la construction d'un nouveau quartier commence.

L'idée initiale est de créer un second centre-ville à Lyon, plus propice aux activités modernes que la Presqu'île. En plus de quelques grandes barres d'immeubles, plusieurs pôles et équipements s'installent progressivement : la Bibliothèque municipale (l'une des plus vastes bibliothèques publiques d'Europe) est inaugurée en 1972, l'auditorium de Lyon et le centre commercial (le plus étendu d'Europe continentale) en 1975. Puis, la Cité administrative d'État sort de terre : la première tranche de travaux, livrée en 1976, est agrandie au milieu des années 80. Ensuite, infrastructure d'envergure, la gare de la Part-Dieu, qui remplace celle des Brotteaux, est mise en service en 1983, afin d'assurer la ligne TGV entre Paris et Lyon. À partir de 2010, quelques hautes tours (Oxygène, Incity, To-Lyon...) rejoignent la tour du Crédit lyonnais (surnommée « le crayon »), achevée en 1977. De 2017 à 2021, le centre commercial est rénové et agrandi et, de 2017 à 2025, c'est la gare de la Part-Dieu qui s'étend et se transforme.

Au sein du quartier, elle constitue désormais un pôle d'échanges multimodal avec de nombreuses dessertes locales : métro B, lignes de tramway T1, T3 et T4 et 12 lignes de bus. En 2024, 155 000 personnes dont 116 000 voyageurs y transitent quotidiennement, soit cinq fois plus qu'à la gare de Perrache. Elle est aussi le point de départ d'un tramway express vers l'aéroport de Lyon-Saint-Exupéry.

Les parties nord et surtout nord-ouest du quartier (autour des Halles notamment) se distinguent par des niveaux de vie notablement plus élevés (respectivement 2 320 euros et 2 440 euros) ► **figure 5**. Ceux des parties sud-ouest, sud et est du quartier sont en revanche nettement

inférieurs. Enfin, la partie centrale, autour du centre commercial, présente le niveau de vie le plus modeste (1 780 euros) et un taux de **pauvreté** supérieure (18 % contre 14 % dans le quartier). Elle comporte également plus de logements sociaux que l'ensemble du quartier (33 % contre 15 %).

Par rapport à sa population, le quartier est aussi mieux pourvu en équipements de la **gamme de proximité** (42 pour 1 000 habitants) que la commune de Lyon (29 %) ► **figure 6**. Cet avantage global doit toutefois être relativisé dans la mesure où les équipements sont également utilisés par les travailleurs, non résidents, du quartier. Les restaurants sont deux fois plus nombreux dans le quartier (14 % contre 7 %), les agences immobilières plus fréquentes (5 % contre 3 %) et certains corps de métiers du bâtiment (plâtriers peintres, maçons, électriciens, plombiers, couvreurs, chauffagistes), commerces de soins du corps (coiffeurs, instituts de beauté) ou de nourriture (épiceries, supérettes, boulangeries) également plus répandus. Par ailleurs, si les chirurgiens-dentistes sont plus nombreux dans le quartier de la Part-Dieu, d'autres professions de la santé le sont moins (massesurs-kinésithérapeutes, infirmiers, médecins généralistes). Les taxis et les VTC sont aussi moins présents que dans la commune de Lyon, le quartier étant bien desservi en transports en commun. ●

Ivan Debouzy, Serge Maury (Insee)

Retrouvez les données associées à cette publication sur [insee.fr](https://www.insee.fr)

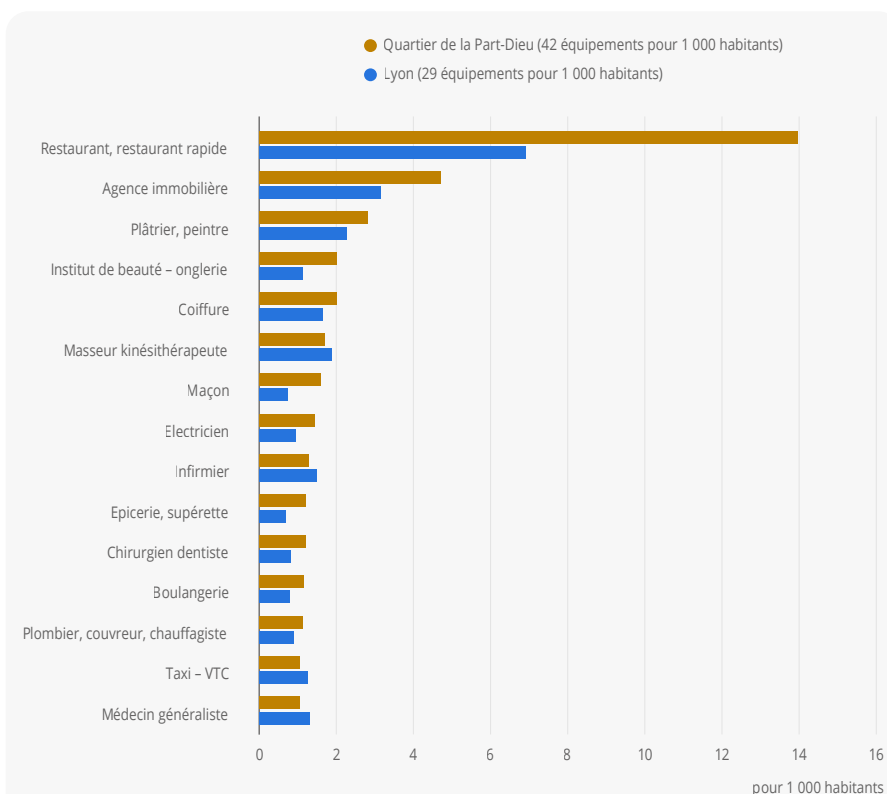
► Sources, méthodologie

L'étude mobilise la source Base tous salariés 2019, ajustée avec la source Flores 2019 et géolocalisée essentiellement par appariement avec la source Sirene géolocalisée. La Base permanente des équipements 2020, le Recensement de la population 2020 et le fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019 sont également utilisés. La disponibilité des sources et des contraintes techniques expliquent les millésimes employés. Leur relative ancienneté n'est pas susceptible d'altérer les conclusions de cette étude, qui reflètent des caractéristiques structurelles et durables du quartier de la Part-Dieu.

Cette étude vise à considérer les salariés travaillant de façon permanente sur leur lieu de travail. En sont donc exclus les APET 7820Z (intérim), 8121Z et 8122Z (« Nettoyage courant des bâtiments ») et « Autres activités de nettoyage des bâtiments et de nettoyage industriel n.c.a. », 8010Z et 8020Z (« Activités de sécurité privée ») et « Activités liées aux systèmes de sécurité » ainsi que certains établissements, employant par exemple des conducteurs de transports en commun.

Le champ est par ailleurs restreint aux postes non-annexes, hors salariés civils et militaires des établissements de la Défense, hors particuliers employeurs et ne prend pas en compte les non-salariés. Les salaires nets médians des salariés sont calculés en équivalent temps plein.

► 6. Nombre d'équipements de la gamme de proximité pour 1 000 habitants dans le quartier de la Part-Dieu et à Lyon



Lecture : Le quartier de la Part-Dieu dispose de 14 équipements de type « restaurant, restaurant rapide » pour 1 000 habitants, contre 7 dans l'ensemble de la ville de Lyon.

Champ : Équipements de la gamme de proximité dont la fréquence est au moins de 1 pour 1 000 habitants dans l'une ou l'autre des deux zones considérées.

Source : Insee, Base permanente des équipements 2020, Recensement de la population 2020.

► Définitions

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans. Le revenu disponible est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner.

Un ménage et les individus qui le composent sont considérés comme pauvres lorsque le niveau de vie du ménage est inférieur au **seuil de pauvreté**. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Un **équipement, au sens de l'Insee**, est un service, marchand ou non, accessible à la population. Ce peut être un aménagement (zone de baignade aménagée, espace remarquable, patrimoine), une infrastructure (gymnase, piscine, gare, etc.) ou un service (commerce, banque, tribunal, etc.). Il est répertorié dans la Base permanente des équipements (BPE) au 1^{er} janvier de chaque année.

La partition des équipements en gammes (gamme de proximité, intermédiaire, supérieure) résulte principalement d'une analyse de leur présence simultanée dans les communes.

La **gamme de proximité** regroupe des services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes. Y figurent par exemple les bureaux de poste, les boulangeries, les médecins généralistes, les terrains de grands jeux.

► Pour en savoir plus

- Bessière S., Trevien C., « [Le commerce de centre-ville : une vitalité souvent limitée aux grandes villes et aux zones touristiques](#) », Insee Références, novembre 2016.
- Choquet J., « [Métiers à vendre : Rationalisations du travail et désillusions professionnelles dans les grands réseaux d'enseignes du commerce et des services d'un centre commercial](#) », Thèse de doctorat de sociologie, soutenue en 2011.

